

VIVEZ VOTRE VILLE Mag

P. 8 - 9
← AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE



→ P. 4 à 7
DOSSIER
FINANCES

Budget 2019 voté !

SOMMAIRE

P. 4 - 7

Dossier finances

Budget primitif 2019

P. 8 - 9

Aménagement du territoire

*Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
(PLUM)*

P. 10 - 11

Culture

*Enquête de satisfaction Médiathèque
et boîtes à livres*

P. 12 - 13

Spécial Sport

P. 14 - 15

Carnaval

P. 16 - 19

Portraits

*Fiers de nos agriculteurs
et de nos bénévoles*

P. 20- 21

Dossier Prévention

CLSPD

P. 22 - 27

Vie Communale

Informations sur la fibre (page 27)

P. 28

Politiquement vôtre

Directeur de la Publication :

Jean-Paul Dalmasso

Rédaction - photos - infographie :

Valérie Haguenaer

Alexandra Russo - Morgane Ferrant

Service Communication

Tél. 04 97 20 55 30

Mél. vivezvotreville@yahoo.fr

www.ville-de-la-trinite.fr

Imprimerie Henri-La Trinité

Tirage 5 200 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé



Éditorial du Maire

Être aux affaires d'une commune, selon la formule consacrée, qui plus est lorsqu'elle est la 5ème ville de la métropole, c'est faire preuve, non seulement de réalisme, mais surtout de respect.

Ce respect des contribuables qui nous confient leur quotidien – et la lourde, mais ô ! combien noble mission de gérer tout à la fois la qualité de leurs services publics, le bon usage de leur contribution fiscale et l'adaptation des actions au bénéfice de la majorité – c'est la ligne de conduite que j'ai donnée à mon équipe municipale.

Pour ce faire, il faut être en capacité de mesurer chacune des actions menées par la municipalité.

Ces indicateurs sont essentiels à l'adaptation des politiques publiques. C'est dans cet esprit que nous œuvrons, à l'aide de l'administration, à servir au plus près les intérêts des trinitaires.

C'est ainsi que nous avons préparé un budget primitif 2019 rigoureux et réaliste, en dépit des baisses encore significatives des dotations de l'Etat et assuré la poursuite de la qualité de nos services.

Une fois de plus, nous n'augmentons pas les impôts. Une fois de plus, nous n'avons pas recours à l'emprunt. Ces efforts et cette gestion précise et sérieuse, nous permettent

de provisionner sur nos fonds propres pour réaliser dans les années futures les investissements sans aucune pression fiscale et sans endetter la commune, et les trinitaires.

Nous pouvons humblement nous enorgueillir de nos choix pour la commune : un aménagement territorial futur en faveur du développement économique nécessaire à notre territoire, des projets réalistes et adaptés aux besoins collectifs, une perspective de logements pour actifs toujours plus ambitieuse.

Le tout en préservant ce qui fait le particularisme et l'identité propre de notre belle commune, en mettant notamment à l'honneur ces hommes et ces femmes, qui, chacun dans leurs domaines respectifs, font notre fierté. Qu'il s'agisse de nos agriculteurs ou de nos bénévoles, de nos jeunes talents ou de nos sportifs émérites, nous partageons ensemble leurs prouesses.

Une ville à taille humaine, qui cultive et maîtrise les enjeux futurs et qui préserve sa qualité de vie urbaine, voici ce qu'est La Trinité.

Votre Maire,

Jean - Paul Dalmasso

Budget Primitif 2019

Conseil Municipal du 18 Avril

" Monsieur le Maire, Madame la première adjointe, mesdames messieurs les adjoints et conseillers municipaux.

C' est avec fierté qu' en tant qu' Adjoint aux finances je vous présente ce budget par délégation du Maire.

Un seul chiffre résume à lui tout seul ce budget prévisionnel : **2 244 552,59 €**.

La commune de La Trinité est en mesure de dégager en 2019 un autofinancement prévisionnel de : 2 244 552, 59 € !

Oui, c'est ce résultat qui nous permettra d'investir en fonds propres sans avoir recours à l'emprunt.

Après un exercice budgétaire excédentaire en 2018, un nouveau pas va être franchi cette année. Cette politique de rigueur impulsée depuis 2014 porte ses fruits et nous allons continuer. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard, c'est le résultat de choix de gestion, sérieux, assumé malgré l'adversité, les freins, les tentatives d'entraves juridiques, les inepties affirmées.

Mais nous avons tenu bon.

Avant de détailler les principales dépenses et recettes de ce budget, je tiens à rappeler notre volonté première cette année : poursuivre la consolidation de notre structure financière en réaffirmant 3 principes auxquels nous ne dérogerons pas :

Avant tout, je voudrais noter deux faits importants qui caractérisent ce budget prévisionnel :

- L'aboutissement dans les semaines à venir de la vente du terrain récup métaux conformément à l'inscription faite au compte administratif et validée par les services de l'Etat et le Trésorier de Contes.

1- Pas d'augmentation d'impôts, ce que la majorité municipale a décidé la semaine dernière

2- Pas d'emprunt nouveau et poursuite du désendettement de la commune

3- La maîtrise des dépenses de fonctionnement



Un beau projet de développement économique en liaison avec la CCI (chambre de commerce et d'industrie) qui est un établissement public chargé de représenter les intérêts économiques des entreprises. La CCI, c'est la garantie d'un projet sérieux de développement économique créateur d'emplois et de sécurisation financière du projet.

De même notre partenaire historique, la Métropole nous apporte tout son poids et tout son soutien dans ce projet allant dans le sens de l'intérêt des trinitaires.

Alors, face à cette ambition portée avec conviction et détermination, pas de place pour ces médiocres suspensions de trafiquer les comptes ou de dissimulation : trop petit et dérisoire par rapport à l'enjeu pour continuer à donner le moindre crédit à ces ragots.

Rappeler et redire une nouvelle fois que les finances publiques, à la différence du secteur privé, sont basées sur le principe de séparation entre ordonnateur et comptable.

L'ordonnateur c'est le Maire.

Le comptable, c'est la Direction des Finances Publiques, le service de l'Etat.

Et ce grand principe financier public a une double finalité :

- Le contrôle en amont permettant de repérer les erreurs et irrégularités.
- La probité, car il n'est pas possible de fait de s'écarter des règles.

Et que ce soit le budget ou le compte administratif, ils n'échappent pas à ce principe.

Je vous informe que conformément à ce que affirmé lors du vote du compte administratif, le compte administratif établi par le Maire et le compte de gestion établi par le trésorier de Contes ont été validés par la DFIP.

Alors, je peux comprendre que par dépit, certains misent pour leurs propres ambitions politiques de nous voir chuter sur les finances et pénaliser les trinitaires, mais utiliser l'argument de « maquiller les comptes », c'est faire l'aveu d'une méconnaissance totale du processus budgétaire et de ses garanties. Ou peut-être s'agit-il d'autre chose...

Et quoi qu'il en soit, une bêtise affirmée à l'envie ne devient jamais une vérité.

Et j'en profite Monsieur le Maire pour vous remercier de la confiance que vous manifestez à votre 2^{ème} Adjoint aux Finances.

Le deuxième fait important est que face à une nouvelle baisse des dotations de l'Etat que je détaillerai dans un moment, la Métropole triple le versement de la Dotation de Solidarité Métropolitaine qui passe cette année de **396 618 €** à **1 189 854 €**.

Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-Président de la Métropole, là encore se mesure concrètement la solidarité de la Métropole avec la commune de La Trinité, pour ceux, toujours les mêmes, qui en doutaient. Et nous remercions la Métropole et son Président Christian Estrosi.

Mais la solidarité, c'est la même avec le Sivom Val de Banquière et son Président et la même avec le Conseil Départemental et ses Présidents successifs.

Avec ce triplement de la DSM, nous allons la provisionner pour les futurs investissements.

Le 21 mars dernier, après en avoir débattu, nous

avons pris acte du rapport d'orientations budgétaires.

Aussi, je ne reviendrai pas longtemps sur le contexte économique général, si ce n'est pour relever les éléments nouveaux liés à l'élaboration du Budget Municipal.

Le grand débat voulu par le Président de la République est clos.

Trois mois de belles paroles, d'affirmation de vouloir renouer le dialogue avec les Maires et les actes sont là.

Nouvelles baisses de dotations financières que la Préfecture nous a signifiées avec beaucoup de retard, d'où le recul du conseil à aujourd'hui.

- Moins **53 251€** pour la dotation globale de fonctionnement.

- Moins **55 994€** pour la Dotation de Solidarité Urbaine.

Soit moins **109 245€** pour 2 dotations.

La DGF s'élèvera à **894 232€** pour 2019.

La DSU s'élèvera à **111 990€** pour 2019.

Pour la seule DGF à **34 418€** en moins l'an dernier, s'ajoutent **55 994€** donc déjà **124 830€** de ressources en moins pour la commune, cumulées depuis l'élection de l'ancien ministre des finances de F.Hollande.

En 2012 année de l'élection de F.Hollande, le montant de la DGF était de **1 852 888€**. **894 232 €** en 2019, **51, 74%** de baisse, plus de la moitié !

Très très précisément, **4 020 384€** de moins pour les trinitaires et La Trinité en 6 ans, 2 à 3 salles des fêtes !

A cela, s'ajoute et ce n'est même plus la peine d'en parler, la quasi suppression de la Dotation Nationale de Péréquation. Elle sera, tenez-vous bien, de **3986€** cette année, elle était de **144 832€** en 2012, une perte de près de **790 000€** cumulés en 6 ans qui se rajoute au reste.

*" Et malgré cette réalité incontestable, nous continuerons à désendetter la commune en réglant **1 421 477, 53€** pas d'augmentation d'impôts".*

Et malgré cela, nous dégagerons, je le répète, un autofinancement prévisionnel de **2 244 552,59€**.

A propos de fiscalité, je viens de vous rappeler à propos des dotations, le peu de fiabilité des engagements de l'Etat. Il en est de même concernant la compensation de la taxe d'habitation. L'impact pour la commune de la mesure concernant un certain nombre d'administrés, n'est toujours pas à ce jour quantifiable par les services fiscaux et aucune garantie réelle de compensation n'est assurée.

Vous le voyez, l'Etat nous réclame la sincérité budgétaire, mais ne nous facilite pas la tâche pour cela.

Flou sur la taxe d'habitation, transmission tardive de données financières non conformes aux engagements, c'est dans ce contexte perturbé que je salue à nouveau l'engagement de nos services comptables et financiers, ainsi que l'ensemble des cadres de la collectivité, pour assurer un service de qualité.

*"Notre budget s'établit ainsi :
En section d'investissement :
6 592 439,62€ en dépenses
et recettes
En section de
fonctionnement :
13 030 721,58€ en dépenses
et recettes.
En fonctionnement, nous
continuerons à avoir
une grande maîtrise des
dépenses à caractère
général."*

Les dépenses de personnel, les plus grosses dépenses de fonctionnement seront stabilisées à hauteur de **6 441 750€**.

Malgré une dynamique de logements pour actifs, la commune reste carencée et devra s'acquitter d'une pénalité d'un montant de **104 000,00€**. Amende minorée grâce à notre volonté et détermination à

loger les trinitaires et nouveaux arrivants avec des aides d'un montant de **87 750€** versées l'an dernier.

"Nous voyons donc bien, là aussi, que tenter de faire obstruction par tous les moyens à la construction de logements pour actifs, c'est non seulement pénaliser les demandeurs, mais également le contribuable trinitaire."

De même, puisque nous sommes considérés comme une commune riche, nous devons verser **67 200€** au titre du Fonds National de Péréquation Intercommunal.

A noter aussi en dépenses de fonctionnement :

- **443 200€** en contrats divers et notamment restauration scolaire. (611)
- **212 500€** en locations diverses (sanitaires, véhicules). (6135)
- **212 000€** en maintenances diverses (informatique et sécurité). (6156)
- **134 000€** pour les tickets restaurants du personnel municipal. (6488)
- **656 884€** d'intérêts de la dette. (66111)
- Les subventions aux associations pour un montant de **448 855€** sont reconduites au même niveau avec une augmentation de **15 000€** au CCAS qui passe à **275 000€**.

En recettes de fonctionnement, en dehors des principales recettes prévisionnelles que sont les impôts et taxes d'un montant de **4 912 640€** et des dotations, subventions et participations pour **1 006 222€**, nous prévoyons **641 650€** en produits de services et notamment **270 000€** de restauration scolaire et **300 000€** du SIVOM.



La Dotation de Solidarité Métropolitaine, je viens d'en parler, sera d'un montant de **1 189 854€**.

A noter, comme je l'expliquais lors du débat du ROB, la refacturation totale que la commune établit au nom du Sivom Val de Banquière, ce qui permet aux trinitaires d'avoir un service public de qualité, avec dorénavant une baisse de fiscalité additionnelle.

Ainsi, en toute cohérence après avoir pris à notre charge une partie de refacturation afin de ne pas pénaliser fiscalement les trinitaires, ceux-ci se trouvent totalement gagnants.

Et désormais, mêmes prestations, refacturation totale et baisse de la fiscalité additionnelle. C'est cela être le Maire du pouvoir d'achat.

Toujours en recettes de fonctionnement, la Métropole nous versera **73 960€** de remboursement d'intérêts d'emprunts et le fond de soutien **197 536€** pour le remboursement d'emprunts.

"En ce qui concerne la section d'investissement, les principales dépenses prévues, outre l'annuité en capital d'emprunt de 1 421 477, 53€ en baisse constante, sont 25 000€ prévus pour les équipements informatiques et 160 000€ seront budgétés pour les bâtiments scolaires. 919 518€ seront provisionnés à l'article 21318 autres bâtiments."

En recettes d'investissements, nous encaisserons **179 171 €** du FCTVA, récupération de la TVA sur les investissements des années antérieures.

Nous encaissons **200 098, 89€** de remboursement de la Métropole pour les emprunts.

Vous le voyez, malgré les difficultés, les contraintes, les tentatives d'obstructions, nous ne relâchons pas nos efforts pour les trinitaires, pour une gestion

efficace et pragmatique de leurs intérêts.

Notre volonté et notre détermination seront encore cette année, comme les précédentes de :

- Continuer à rationaliser les dépenses sans pénaliser le service public.

- Continuer à désendetter la commune. Continuer, plus que jamais, à maîtriser la fiscalité.

- Continuer à investir prudemment, sans emprunter, sur nos économies et sans céder aux pressions irresponsables ou à la démagogie.

Préparer l'avenir, c'est cela, c'est s'inscrire dans la continuité, et rien, je dis bien rien, ni les entraves ni les rumeurs, ni les désinformations, ni la politique fiction ne nous éloignera de notre seule raison d'être là pour, servir les trinitaires !"

Jean-Paul Audoli

2^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux finances

**Conseils Municipaux
des 13 décembre 2018 et 21
mars 2019**

Vous trouverez
les procès-verbaux
des assemblées à l'intérieur de
ce numéro.

Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (P.L.U.M)

Le conseil municipal du 11 avril 2019 a eu à débattre du PLUM. Ce document stratégique d'aménagement du territoire métropolitain répond aux exigences réglementaires.

La Métropole se devait d'élaborer un Plan Local d'urbanisme Métropolitain couvrant la totalité de son territoire.

La Ville de La Trinité s'est inscrite dans cette démarche selon deux axes :

- S'attacher à préserver la spécificité du territoire de La Trinité tout en s'inscrivant dans les objectifs métropolitains d'une construction collaborative.
- S'appuyer sur le Plan Local d'Urbanisme de La Trinité approuvé en 2011 afin de poursuivre les objectifs de développement tant en matière d'Habitat, d'activités économiques, que de déplacements.

Les objectifs premiers de la commune sont affirmés. Il s'agit du maintien et de la consolidation des zones urbaines, la préservation des zones agricoles et des zones naturelles.

De plus, la commune a contribué à réduire les espaces d'urbanisation non utilisés pour 450 hectares à l'échelle de la Métropole puisque pas moins de 8 hectares de la Commune ont été restitués en zones naturelles :

- Les servitudes de mixité sociale ont été maintenues pour celles qui n'ont pas encore été réalisées.

Il en reste donc trois sur six :

- Le Site de la Plaine du Rostit
- Le Site Général de Gaulle au niveau de Descours et Cabaud
- Le Site de La Plana

- Les zones d'activités économiques sont maintenues mais avec une meilleure lisibilité quant à la réglementation qui s'applique pour chacune d'entre elles.

En matière de déplacement et de transports, le Plan de Déplacement Urbain a pris en compte les

spécificités de la Commune :

- Alternative au tramway par une offre de transport bus/train adaptée notamment en termes de cadencement des trains avec une réflexion sur les tarifs,
- La prise en compte de la sécurisation du passage à niveau des Amis de la Liberté dit PN3,
- L'amélioration de l'accès à la gare ainsi que de sa lisibilité,
- L'amélioration des accès à l'autoroute A8 et notamment l'entrée "Est" au pont Garigliano,
- La nécessité d'agir sur les déplacements "EST/OUEST" afin d'améliorer la fluidité du trafic.

Quant au développement futur de notre territoire, une Orientation Particulière d'Aménagement a été mise en œuvre pour le site à enjeux Anatole France /la Gare selon les objectifs que nous nous étions fixés à savoir :

- Le développement d'un éco-quartier mixte accueillant des commerces, des logements, des bureaux, des activités et des équipements publics,
- L'amélioration du maillage des voiries du secteur, comprenant le déplacement de la pénétrante sur la rive droite du Paillon,
- La connexion du site avec le centre-ville de La Trinité et l'amélioration de l'accessibilité à la gare,
- La mise en valeur du paysage dans lequel s'inscrit le site avec la création d'une promenade verte sur les berges du Paillon.

Ces orientations affirmées répondent à l'objectif de développement harmonieux et maîtrisé de la commune au sein du territoire métropolitain.

La prochaine étape sera l'enquête publique :

Jours de Permanences en Mairie de La Trinité

**Vendredi 3 mai, Lundi 20 mai et
Mercredi 19 juin**

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Dossier du PLUM disponible sur le site : vivezvotreville.fr



"La politique du logement voulue par le Maire, j'y mets toute mon énergie depuis 2014. Et cela paye.

Avec l'outil qu'est le PLUM qui renforce les obligations de production de logements pour les communes nous avons identifié pour notre territoire, à vocation résidentielle familiale, différents projets.

Sur 6 projets immobiliers de servitudes de mixité sociale nous en avons réalisé 3 :

- L'immeuble Transparence pour lequel nous candidapons au palmarès du prix régional de l'habitat
- Baccia Dona
- Le jardin inattendu

Pour nous, favoriser la production de logements et de fait de logements dits sociaux et dans le cadre du PLUM, permet aux trinitaires l'accès au logement et réduit les pénalités que tous les contribuables trinitaires payent."

Isabelle Martello

Recours

A propos des recours abusifs sur nos projets je vous informe que Monsieur RAINERO Gilles représentant du député LREM de la circonscription vient d'être condamné à verser à la commune la somme de 2000 euros.

Monsieur RAINERO Gilles avait fait une requête en annulation de la délibération du 27 juin 2013 relative à la convention d'intervention foncière sur le site de la gare en phase d'anticipation impulsion entre la commune, la Métropole et l'Établissement Public Foncier.

Cette requête a été rejetée par jugement du Tribunal Administratif du 28 septembre 2017.

Mais bien évidemment, Monsieur RAINERO Gilles a fait appel de cette décision et la cour administrative d'appel de Marseille a rejeté cette nouvelle requête le 14 février 2019 confirmant ainsi le premier jugement.

Monsieur RAINERO Gilles a perdu.

MÉDIATHÈQUE

Culture

PROGRAMME 2019 !

PARTAGE ET POTAGE

Rencontre - échanges à 10h
4 mai : *L'école, les écoles*

FILAPHILO à 11h

11 mai : *De la vertu à l'insulte*
8 juin : *C'est Ballot !*

YOGA MÉDITATION à 15h

11 mai et 8 juin : *Atelier découverte*

EN AVANT LA MUSIQUE à 15h

18 mai : *Les deuxièmes rencontres chorales*
22 juin : *Concert de musique Bretonne*

J'Y COURS : Coups d'pouce pour mes exams

16 avril - 22 juin : *Accès à des annales, outils de révision en ligne...*

ATELIER SOPHROLOGIE à 16h

Confiance en soi, gestion du temps, du stress...

Samedis : 4 mai, 15 juin, 22 juin
Mercredis : 15 mai, 22 mai, 29 mai, 5 juin

ATELIER IMPRIMANTE 3D à 10h

27 avril, 25 mai, 22 juin, 28 septembre
Tout public à partir de 9 ans accompagné d'un adulte

SCÉNOGRAPHIE ESTIVALE

12 juillet - 7 septembre : *Chasse au trésor*



L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

100 questionnaires dépouillés

90%

DE SATISFACTION DE
L'ACCUEIL ET DE LA
QUALITE DU SERVICE

CONSULTATION DU SITE
INTERNET

80%

80%

SON RÔLE = LIEU DE
CULTURE PROPICE À
L'ECHANGE

PERSONNES TRINITAIRES
+D' 1 VISITE/JOUR

75%

50%

CONNAISSENT LES
DISPOSITIFS ADAPTES
AUX HANDICAPS

VOS PRINCIPALES SUGGESTIONS

- + de nouveautés en DVD et en livres
- Ouverture durant les vacances scolaires



Retrouvez l'intégralité des résultats sur notre site internet :

www.villedelatrinite.fr

LA BOITE À LIVRES UN SUCCÈS !

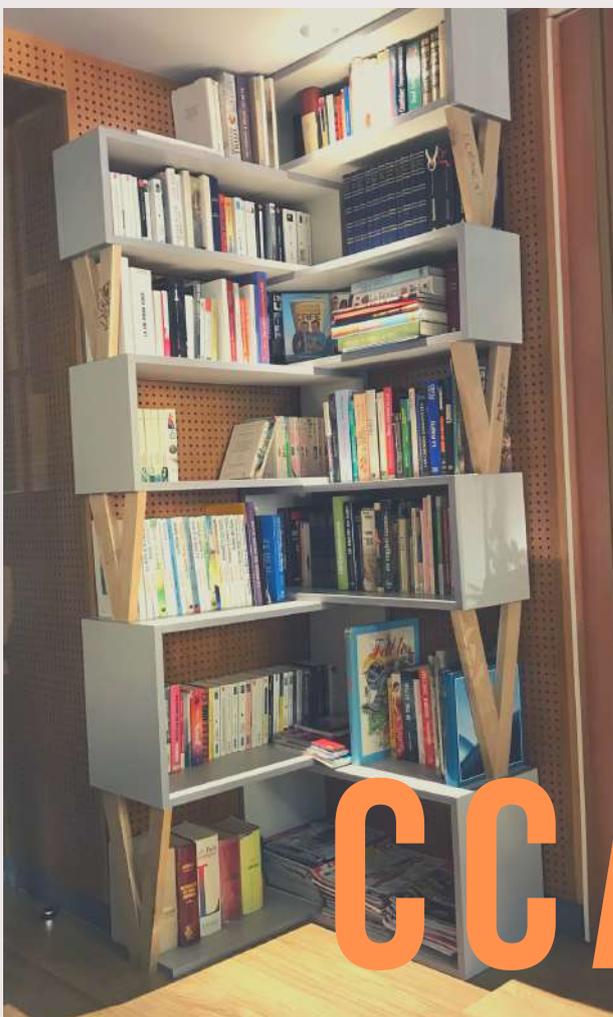
Depuis la convention tripartite passée en 2017 entre la Mairie, le CCAS et le lycée Vauban, la boîte à livres N°1 installée au CCAS remporte un franc succès. Ce projet multipartenarial a été récompensé par le prix National de l'UNCCAS ; il est un outil majeur dans la lutte contre l'illettrisme, l'accès à la culture et au lien social.

PALAIS DES SPORTS



LA BOITE À LIVRES N°2 = LIVRÉE !

C'est avec une immense satisfaction que nous avons accueilli cette nouvelle boîte à livres au Palais des sports, création originale en forme de cage de handball, montée sur place par les élèves du lycée Vauban.



CCAS

REMISE DES RÉCOMPENSES DU SKI



Soirée de clôture de la saison de ski 2019, qui a permis à **40 enfants** de La Trinité de découvrir, d'apprendre et de se perfectionner au ski alpin.

Ces séances ont été complétées par 4 séjours de ski pour 40 autres jeunes de notre commune.



"Voici un échantillon de la pluralité des actions sportives menées par la municipalité de Jean Paul Dalmasso car le mois de mars fut riche en sensations.

Ces photos illustrent le choix politique assumé d'une pratique sportive variée, en direction de tous les publics, enfants et adultes et en soutien à de nobles causes telle que la découverte de l'Handisport-Sport adapté ou au bénéfice d'une association caritative (« Nos tout petits de Nice » lors du rallye Aïcha des Gazelles).

La Trinité vient de recevoir un second laurier au label des villes actives et sportives et je suis fière d'avoir pu porter cette valorisation de notre belle commune. Faire que chaque trinitaire puisse s'épanouir physiquement est une mission passionnante, à laquelle nous sommes très attachés."

Virginie Escalier

HANDISPORT



FORUM DÉPARTEMENTAL DE LA DANSE

Nouvelle édition du forum de la danse, les 4 et 5 avril qui a rassemblé durant 48h, **250 élèves** des collèges et lycées du Département, inscrits en section danse.

Une dizaine d'associations professionnelles les ont encadrés. La commune de la Trinité est partenaire de cette action par la mise à disposition complète du Palais des Sports car ce projet s'inscrit dans notre politique sportive.



RALLYE AÏCHA DES GAZELLES

L'équipe 115 pour le rallye des gazelles Dr Cindy Bailly Agaledes qui exerce à La Trinité et Karine Laporte, préparatrice en pharmacie ont fini 64^{ème} pour cette 6^{ème} édition.



CARAVANE DU SPORT



Notre commune a une nouvelle fois brillé, le 9 avril 2019 par son investissement et son rayonnement, puisque **556 passeports** ont été distribués durant la journée ; un nouveau record d'affluence par rapport à l'édition 2017, où nous avons déjà réalisé la plus grosse journée printanière de la caravane.

Un grand merci au Président du CDOS, Philippe Manassero pour sa confiance et son engagement à nos cotés.



CARNAVAL 2019

ROI DE LA FAMILLE

UN SUCCÈS ! 2000 PARTICIPANTS.





Fiers de nos Agriculteurs

DOMAINE LESSATINI

C'est par un doux après midi d'avril, que nous sommes accueillis sur le domaine de Jean Yves et Laurence LESSATINI toujours aussi souriants.

Laurence est présidente du syndicat de l'Olive de Nice, Jean-Yves est très actif au sein de l'interprofession des oléiculteurs. Ils ont la passion de leur métier, la passion de leur produit, la passion de la nature. Cette passion et leur savoir-faire viennent d'être reconnus avec la médaille d'or 2019 au concours général agricole à Paris et la médaille d'argent à Draguignan.

Tous les deux nous ont raconté avec chaleur et simplicité quelques petites anecdotes sur les spécificités du métier, l'histoire du domaine et les souvenirs de famille. C'est avec simplicité et chaleur qu'ils nous ont fait partager leur histoire.



3V : Vous venez d'obtenir **la médaille d'or** au concours général agricole à Paris avec la pâte d'olive noire et la médaille d'argent à Draguignan pour la pâte d'olive. C'est une reconnaissance de l'excellence de votre travail.

Jean-Yves et Laurence : Bien sûr, c'est un honneur et une grande satisfaction. Nous étions surtout curieux de mesurer la qualité de production de notre pâte d'olive dans nos nouveaux ateliers. Et nous sommes très heureux de ces résultats. Mais ce n'est pas une fin en soi. Ce qui nous anime, c'est la passion de l'olivier, du terroir et l'influence de la nature essentiellement.

3V : La passion, c'est une histoire de famille non ?

Jean-Yves : Oui, ce métier j'y suis tombé dedans. J'ai fait des études d'agronomie mais c'est la transmission du métier qui m'a happé.

C'est mon arrière-grand-père Zéphirin LESSATINI métayer, qui est arrivé d'Italie vers 1860 et qui a acheté les terres du domaine. Mon grand-père Jean, Métayer également a repris l'exploitation du

domaine. Ses deux fils José et Yves, mon père ont suivi. Nous sommes 4 générations d'oléiculteurs sur ce même domaine. Jusqu'à la fin des années 80, nous faisons beaucoup de maraichage en plus de l'olivier. Aujourd'hui, nous sommes exclusivement sur le travail de l'olivier.

3V : Des oliviers séculaires ...



Nouveauté culinaire le Cocktail d'Olives

Jean-Yves : Oui, multi séculaires voire millénaires. Le domaine fait 9 hectares et nous avons environ 1200 arbres. Les plus récents ont été plantés en 1995.

3V : Les oliviers, c'est un peu le symbole de notre territoire non ?

Jean-Yves : Aujourd'hui oui mais la culture oléicole n'était pas légion jusque dans les années 80. D'ailleurs, la quasi-totalité des oliviers des collines niçoises avait été arrachée au profit de la

culture des œillets qui était plus lucrative et moins laborieuse.

C'est le Préfet LAMBERTIN qui a interdit l'arrachage des oliviers dans les années 70. C'est peut-être aussi cette interdiction qui a freiné l'urbanisation trop massive de notre territoire. Cela a contribué au maintien de l'olivier dans notre patrimoine naturel. Et heureusement !

3V : Vos grands parents et vos parents vous ont transmis ces valeurs d'écoute et de travail de la nature. Vous êtes en fait de grands humanistes.

Jean -Yves : La nature nous apprend. Nous devons l'observer pour la comprendre.

Laurence : La pluie, le soleil, la durée des saisons ce sont des éléments indispensables que nous devons prendre en considération lorsque l'on travaille la terre, et notamment les oliviers.

3V : Vos produits sont présents sur les tables de grands chefs ?

Jean -Yves : Oui nous avons cette reconnaissance. Mon frère Fabien est lui-même restaurateur à Nice et il utilise nos produits dans son restaurant de cuisine du terroir. (« chez Fabien » Place du Pin).

C'est valorisant pour nous. Le client est toujours plus exigeant, le temps passe de plus en plus vite.



Laurence : Nous devons à la fois maintenir l'excellence du produit tout en créant des nouveautés gustatives.

3V : Le Domaine LESSATINI, c'est une histoire de transmission entre les hommes de la famille. Et les femmes dans tout ça ?

Jean -Yves : Je n'ai pas connu mon arrière-grand-mère, la femme de Zéphirin. Césarine, la femme de Jean, mon grand-père, avait un

caractère bien trempé. Il en fallait au sortir de la guerre. Ce que je sais, c'est que c'était ici la maison du bonheur.

Pas de barrière, la porte était toujours grande ouverte pour ceux qui venaient. Il y avait toujours quelque chose à manger ou une gentille parole. Elle était d'ailleurs tout le temps aux fourneaux.

A l'évocation de Marie-Paule, sa mère, Jean-Yves cache à peine son émotion.

Jean -Yves : Elle a elle aussi un caractère bien trempé... à l'huile d'olive. Très active, c'est une très fine cuisinière. Elle est particulièrement dévouée à sa famille.

3V : Et Laurence ?



Jean -Yves : Elle a épousé l'homme et la passion. C'est aussi une femme de caractère. Elle apporte l'équilibre à notre production. Toujours prête à de nouvelles expériences et d'innovations.

Laurence : Notre travail c'est la nature qui l'organise. Nous devons sans cesse nous adapter. Il n'y a pas d'aides, pas de financements pour faire face aux aléas du cycle des saisons. Souvent ce sont de petites solutions qui se mettent en place de façon expérimentale. Ce n'est jamais la même chose.

3V : vous êtes parfaitement complémentaires alors ?

Ils sourient, complices...

Laurence : Oui, je suis un peu sa muse.

Jean -Yves : Oui, c'est un peu ça...

BIENTÔT UN CENTRE BASSE VISION POUR LA CÔTE D'AZUR



C'est le projet d'un trinitaire, Max Bouvy, ancien conseiller municipal de notre commune, ancien Président du Conseil des Seniors et qui consacre sa retraite depuis 20 ans aux déficients visuels, aveugles ou mal voyants.

Administrateur de l'Association Valentin Haüy à Paris, après avoir présidé pendant quinze ans cette association dans notre département, Max Bouvy a élaboré ce projet avec le professeur Stéphanie BAILLY, responsable de l'ophtalmologie Pasteur 2.

Ce centre Basse vision est destiné à venir en aide à toute personne dont la vue baisse, pour quantités de raisons, dont l'avancement en âge.

Le centre niçois aura comme modèle l'institut ARAMAV de Nîmes dirigé avec succès par le docteur Gérard DUPEYRON ami de longue date de Max BOUVY et parrain du nouveau centre. Il répond à des enjeux médicaux et socio-économiques majeur et est considéré comme d'utilité publique à l'instar de quelques comités semblables existants en France.

Il sera implanté dans les bâtiments du centre innovation usagers (CIU DELVALLE) présidé par le Professeur Olivier GUERIN, Chef du pôle Réhabilitation Autonomie Vieillesse au CHU de Nice.

PHILIPPE CAMMAS



CE DIPLOME POUR MES 33 ANS D'EXERCICE AU SEIN DE LA COIFFURE ET POUR POUVOIR TRANSMETTRE AUX APPRENTIS LE SAVOIR FAIRE DE NOTRE PROFESSION.

CÉRÉMONIE DES BÉNÉVOLES MÉRITANTS



Jésus Arcos



Christophe Bosio

NOUVEAUX ARRIVANTS



Un accueil chaleureux à la Médiathèque



Un kit d'information sur la commune est remis à tout les nouveaux arrivants



C.L.S.P.D



La proximité, la prévention, la politique de tranquillité publique: préoccupations permanentes du Maire et de la municipalité porte ses fruits.

Cette reconnaissance vient d'être récemment publiée dans la presse locale, puisque nous occupons la 3ème place au niveau sécurité dans l'enquête effectuée, sur la base de données publiques, sur les 20 villes les plus importantes du département.

"Le Maire m'a confié comme mission d'être le lien entre vous et les différents partenaires institutionnels, ce qui me permet d'intervenir également lors des CLSPD (Comité Local de la Sécurité et Prévention de la Délinquance), comme cela a été le cas début avril. Un CLSPD en prise directe avec le vécu des trinitaires. Cette instance partenariale (Préfecture, Procureur, Gendarmerie...) permet de convertir les données du terrain en actions concrètes et porteuses, de prioriser ces actions en améliorant leur efficacité.

Nous avons évoqué le bilan des conventions signées avec les partenaires : SNCF, RLA, Auchan, prévention MAIF, Actions citoyennes telles que les "voisins vigilants" et la réserve communale de sécurité. Ces actions et ces partenariats évoluent et se structurent avec, par exemple, la mise à disposition de bus par RLA gratuitement pour les écoliers trinitaires dans le cadre de sorties ponctuelles en et hors métropole.

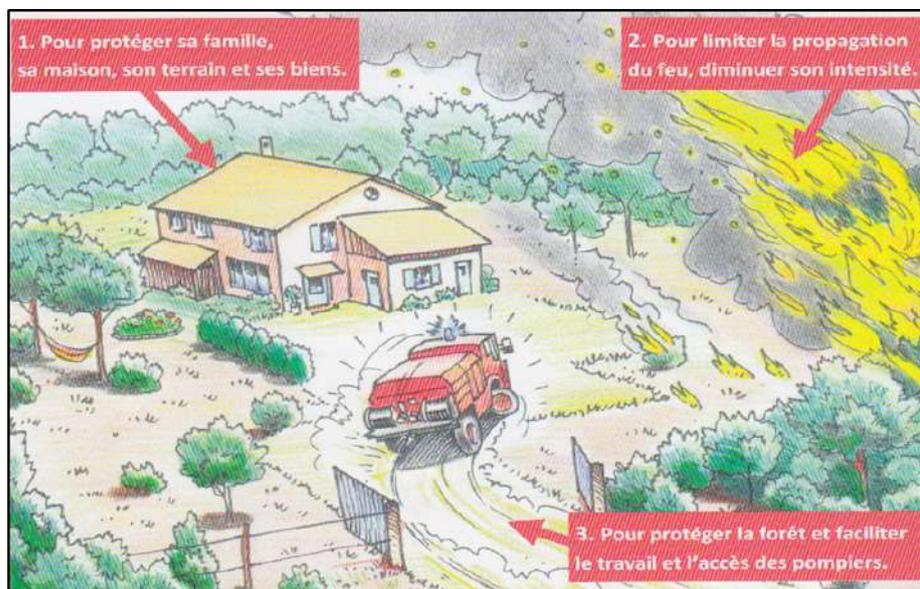
C'est par cet effort de tous au quotidien, qu'il continuera à faire bon vivre à La Trinité."

Annick Meynard

Adjointe de la Proximité et de la Prévention

Le Débroussaillage

UN ENJEU POUR PROTEGER SES ADMINISTRISTRES ET PRESERVER SON TERRITOIRE



A l'approche de la saison estivale, le risque d'incendie est très élevé dans les Alpes-Maritimes, d'autant que la sécheresse est déjà d'actualité depuis plusieurs mois.

Dans ce contexte, s'agissant d'un enjeu majeur en matière de prévention du risque, nous vous rappelons que le débroussaillage est une obligation légale qui s'applique à chaque propriétaire devant protéger son bâti.

C'est pourquoi, la Commune a confié la mission de contrôle des OLD à l'Office National des Forêts (ONF), qui interviendra sur le terrain, afin de **vérifier la conformité ou non des parcelles exposées au risque.**

Bien que la Collectivité ait choisi une approche pédagogique en la matière, il est à noter qu'**en cas de non-conformité**, à l'issue de la phase de prévention qui sera opérée par l'ONF avant l'été 2019, **une contravention d'un montant de 135 euros** pourra être relevée **à l'encontre**

des propriétaires non diligents.

Vous avez accès à toute la réglementation afférente aux OLD sur le site internet de la Ville de LA TRINITÉ, dans la rubrique "Cadre de Vie".

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour la collecte des encombrants afin d'éviter tous les dépôts sauvages, sur la commune. Une **amende de 1 5000 €** peut-être attribuer en cas d'infraction selon les différents cas.

Prendre rendez-vous auprès du **39.06** de la Métropole Nice Côte d'Azur et ce afin de prévoir les véhicules en fonction de la dimension des encombrants.

Les encombrants sont sortis la veille de l'enlèvement au points fixés par la collecte.

Tous les mardis : *Vieux Chemin de Laghet, Le Négron, LAGHET*

Tous les mercredis : *Le Centre/ André Theuriet / Hautes Vignes / Blanqui*

Tous les jeudis : *Cité du Soleil / Hauts de La Trinité*

Les vendredis en alternance : *La Plana / Les Chênes Verts*

FORUM DES MÉTIERS ORGANISÉ PAR LE COLLÈGE DE LA BOURGADE



150 collégiens des classes de 4^{ème} ont pu s'informer sur les différentes orientations professionnelles.



LES 2^{ÈMES} RENCONTRES

18
MAI

CHORALES
DE LA TRINITÉ

À L'ÉCOLE
DE L'EAU-VIVE

18h

LE CHOEUR DE FEMMES DU MERCANTOUR,
dirigés par Claudine Boyer.

LA CHORALE MUSICALIS DE BLAUSASC,
dirigée par Roberto Galfione.

LA CHORALE ARC-EN-CIEL,
de l'école de Musique, dirigée par Kareen Legras.

L'ESCARENE EN CHOEUR,
dirigée par Sébastien Driant.



LA TRINITÉ

GRATUIT

Mariage, baptêmes...



Mariage de Jessica
et Geoffrey Phelut
et Baptême d'Ophélie.



Les noces d'Or : 50 ans de Ma-
riage de François Pulici
et Annabelle Durand

DATES À RETENIR

PERMANENCE CCAS (Isabelle Martello)
9 MAI, 23 MAI et 20 JUIN 2019
Sur rendez-vous au CCAS

2ÈME RENCONTRE CHORALES
18 MAI 2019 à 18h (à l'école de L'eau Vive)

KERMESSE PAROISSIALE
19 MAI 2019 à 10h
sur la (Place de l'église et Jardin Paroissial)
Pour toutes informations : 04 97 00 01 02

SCRUTIN ÉLECTION EUROPÉENNE
26 MAI 2019 aux bureaux de votes
ouvert de 8h à 18h.

VIDE-GRENIER
1 JUIN 2019 à 15h
sur le (Boulevard François-Suarez)
Organisé par le Comité des Fêtes
Pour toutes informations : 06 80 60 76 74



Sortie du mois
Du Pôle Animation Seniors
Vendredi 24 mai 2019

JOURNÉE LIBRE
A
VINTIMILLE

8€

Mettez à profit
ce jour de
semaine...

Rejoignez-nous
pour une
agréable
balade en
journée libre
dans la ville de
Vintimille et de
son marché.

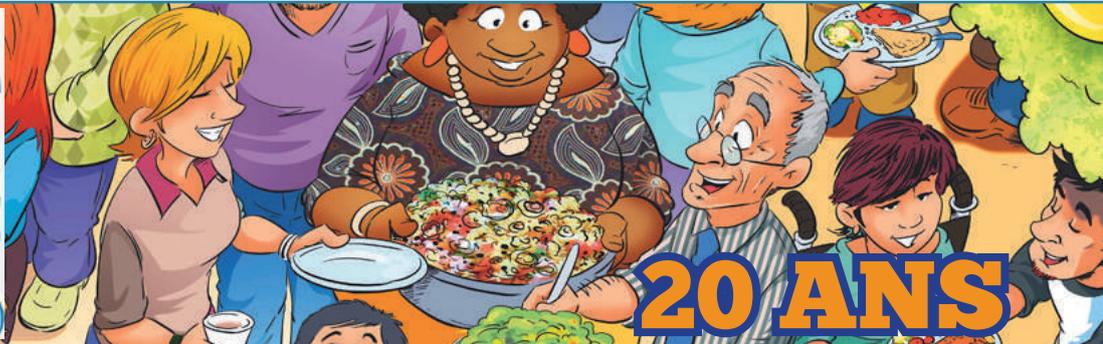


Encaissement de la sortie :
Mardi 04 Juin 2019 au CCAS de 9h30 à 11h30
Renseignements et inscriptions :
04 93 54 34 45 / 04 93 27 64 42

Retrouvez le programme complet sur le
site de la commune.

la fête des voisins

vendredi 24 mai 2019



A l'occasion des 20 ans de la fête des voisins qui aura lieu le vendredi 24 Mai 2019, je vous rappelle qu'un site internet vous aide à organiser votre événement dans votre quartier :

www.lafetedesvoisins.fr

N'hésitez pas à nous faire connaître vos lieux et heures de rendez-vous pour que nous puissions célébrer ensemble, ces moments de partage et de convivialité.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter,
par téléphone : **06 19 40 12 83**
ou par mail : proximite@ville-de-la-trinite.fr



Véhicule de la Proximité Les élus à votre rencontre



Lundi 20 mai

10 h - Vignasses
10 h 30 - Mur d'escalade
11 h - Négron
11 h 30 - Square Bertagnia
16 h - École du Chêne-Vert

Mardi 21 mai

10 h - Rives du Paillon - l'Oli
11 h - Paillos
15 h - Mollet-Accossatto
16 h - École Denis-Delahaye

Mercredi 22 mai

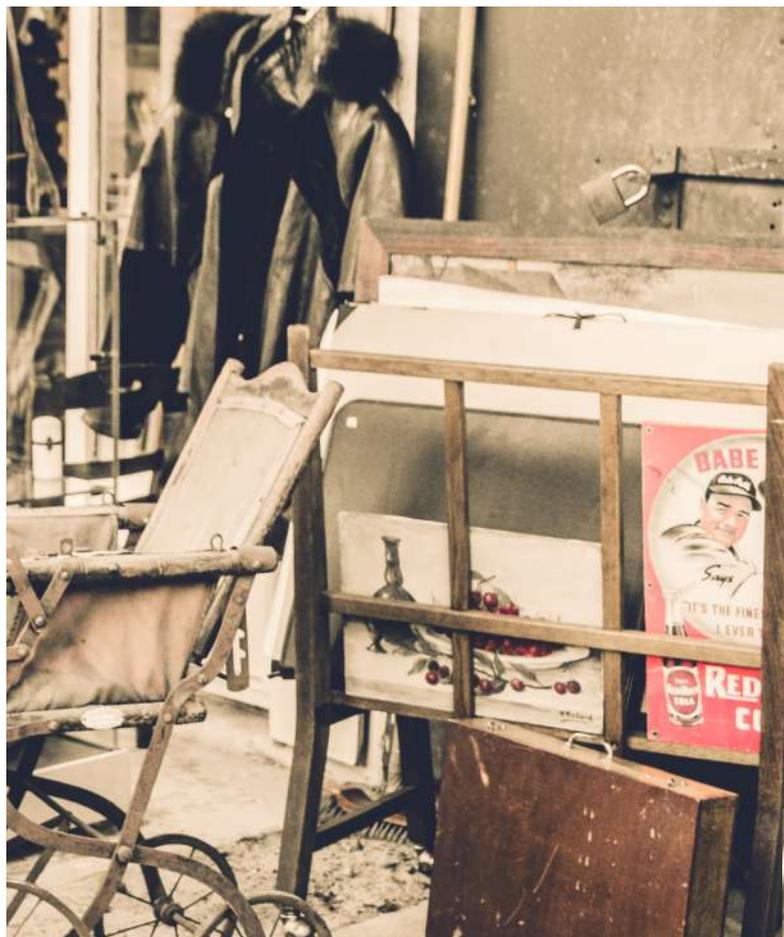
11 h - Collège
15 h 30 - Hauts-de-la-trinité-Microsite
16 h - Rostit (stade)
16 h 30 - Cité du Soleil

Jeudi 23 mai

10 h - Figour
10 h 30 - Vallon de Laghet
11 h - Sanctuaire de Laghet
11 h 30 - Spraes
15 h - Terre d'Èze
16 h - La plana

Samedi 25 mai

10 h - Place Pasteur



LE COMITÉ DES FÊTES DE LA
TRINITÉ VOUS PROPOSE :

LE VIDE-GRENIER

SAMEDI 1ER JUIN 2019
À PARTIR DE 15H
LE LONG DU BD SUAREZ

Petite restauration à la buvette du Comité des Fêtes

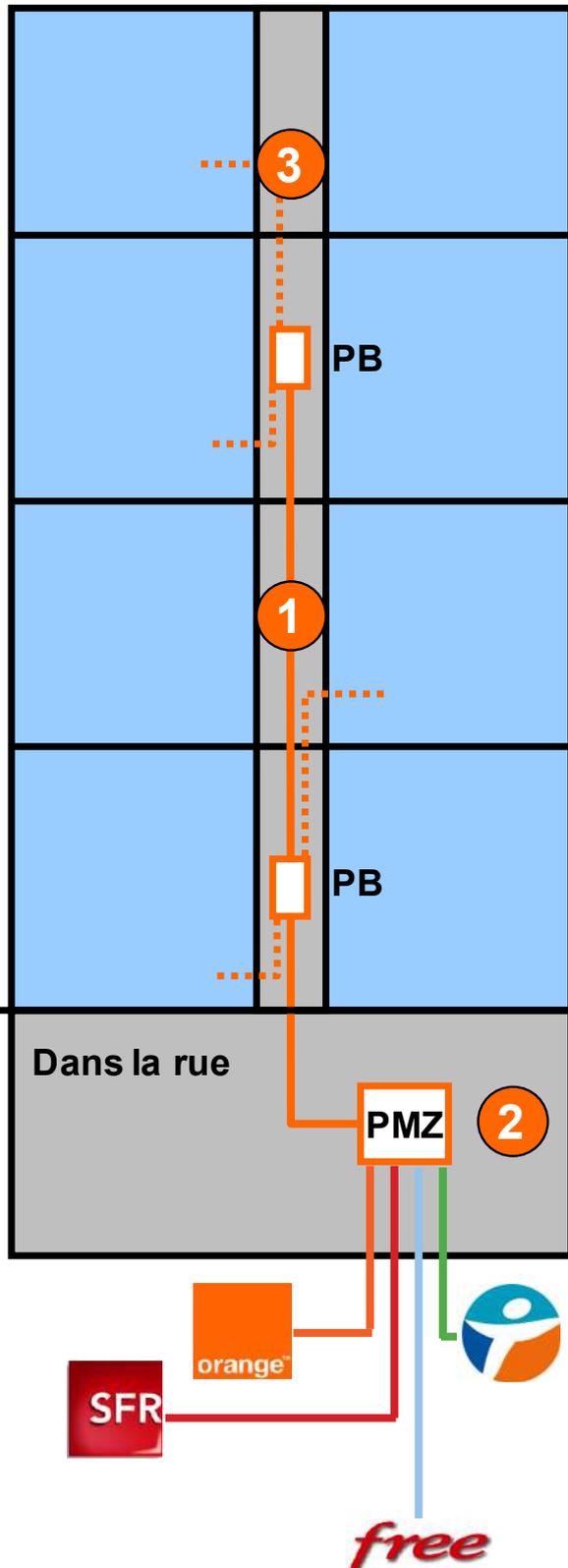
Informations 06 80 60 76 74

Le raccordement à la fibre

La société ENGIE est mandatée pour le déploiement de la fibre optique pour la commune de la Trinité.

Les étapes du raccordement d'un immeuble

Schéma d'installation à partir de 4 logements / En deçà l'installation se fera au niveau de la voirie.



1- Equipement de l'immeuble

2- Raccordement de l'immeuble (adduction)

3- Raccordement des abonnés AVEC L'OPERATEUR DE VOTRE CHOIX

Lorsqu'un résident s'abonne, le câble est tiré depuis le PB jusqu'au logement du client en respectant l'aspect des parties communes et en utilisant les passages de câbles disponibles (fourreaux, goulottes, coffrage, faux plafond, ...)

Démarche pour les immeubles ou les lotissements de plus de 4 logements

1ère étape : **Mise à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale,**

2ème étape : **Signature de la convention** d'installation Orange accompagnée du DTA*

3ème étape : Réalisation de **l'étude technique,**

4ème étape : Proposition de cablage avec **demande d'autorisation de travaux,**

5ème étape : **Validation** du dossier technique pour travaux,

6ème étape : **Travaux** d'installation.

Votre contact :

Angéline LOISEL

Négociatrice FTTH

Déploiement Fibre Optique ORANGE



06 74 55 70 76



angeline.loisel@engie.com



ARRÊTER LA CASSE

ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA TRINITÉ!

Quelques dates récentes illustrent bien à quel point la municipalité sortante accumule des erreurs qui pénalisent notre commune:

- 18 mars: commission des finances municipales: nous apprenons que la vente du terrain du Collet du Moulin dit Attia a été reportée et que le budget de la commune au 31 décembre est donc nettement déficitaire;

-21 mars : au conseil municipal, le maire fait voter un compte administratif 2018 en intégrant en recettes la somme de 2 millions d'euro, correspondant à la vente du terrain Collet du Moulin, alors que cette vente n'a pas eu lieu;

-28 mars: réunion publique en mairie sur les nuisances sonores de l'autoroute, organisée dans le cadre de l'enquête publique sur le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE): le maire, au lieu de prendre la défense de La Trinité et des Trinitaires, se range du côté de la société autoroutière: on nous explique, en substance, que les nuisances sonores ne sont pas si importantes et que les panneaux antibruits sont superflus...

-8 avril : après l'avoir reportée à deux reprises au dernier moment, le maire annule sans motif la commission des finances qui devait se tenir pour analyser le budget primitif 2019...

-11 avril : conseil municipal : à l'ordre du jour, en plus du budget, l'avis que doit rendre la commune au sujet du futur Plan Local d'Urbanisme métropolitain: alors que le Président de la métropole lui-même n'a pas renoncé au tram et que les Trinitaires payent les lignes 2 et 3 en construction à l'ouest, le maire de La Trinité demande que toute référence au prolongement de la ligne 1 jusqu'à La Trinité soit supprimée dans le PLUM.

Parallèlement, le maire de La Trinité accompagne une bétonnisation désordonnée de notre commune sans penser aux conséquences sur la qualité de vie des Trinitaires: on a échappé de peu à un immeuble de huit étages sur le site de la gare...

Il est temps d'arrêter la casse: ensemble, nous devons défendre la qualité de vie à La Trinité.

Réfléchissez avec nous à l'avenir de la commune!

CADREDEVIE.LATRINITE@GMAIL.COM

06 46 55 70 39

L. POLSKI, R. NICOLETTI-DUPUY,

K. ROSSIGNOL, A. MOUTON, M-A. ORSINI,

I. DEPAGNEUX, G. GIBELLO, conseillers municipaux

La liste du Rassemblement national ne nous a pas transmis sa tribune

Le 14 mars dernier, quartier La Plana, un feu d'habitation s'est déclaré dans la résidence.

Malgré l'accès difficile dans ce quartier pour les secours, de gros et lourds moyens ont été mobilisés pour maîtriser au mieux ce sinistre. En tant que témoin de cet incendie, ce fut compliqué pour les soldats du feu d'apporter avec efficacité leur secours aux victimes et de limiter les dégâts matériels. Avec un manque certain en quantité et pression de l'eau pour combattre les flammes, les secours ont dû faire appel à des renforts logistiques avec des porteurs d'eau, un premier camion-citerne de dix mille litres d'eau, un second de six mille litres. Une fois la citerne vide, le premier véhicule engagé, le chauffeur, pour regagner sa caserne, a dû repartir en marche arrière, du lieu du sinistre, sur toute la partie du Bd Maurice Langlet jusqu'à l'intersection du Bd Buono.

Oui il est nécessaire aujourd'hui de réfléchir sur le bien-fondé du projet immobilier de Monsieur le Maire. Si ce projet fou devait se réaliser, imaginez cette situation lors d'un incendie dans ces nouvelles constructions, avec un accès sur une voie inadaptée, et dangereuse pour les secours.

Toujours sur La Plana, nous avons apprécié l'intervention rapide des services de la métropole sur le réseau d'eaux usées. Le désordre étant situé en terrain accidenté, il a fallu au service intervenant débroussailler pour découvrir l'ouvrage défaillant. Merci aux agents qui sont intervenus dans une situation difficile pour rétablir le bon fonctionnement du réseau.

Emmanuelle FERNANDEZ-BARAVEX

et Jacques BISCH

Élus indépendants trinitaires

Parole de la Majorité

Incroyable !

A la lecture de la tribune de mon opposante, à propos du projet de La Plana je ne peux que constater l'incroyable exercice de contorsion intellectuelle qu'elle tente pour faire oublier la vacuité de ses ambitions.

Et pour cause, je rappelle que c'est la même qui a présenté ce projet en conseil municipal, qui l'a défendu et qui bien entendu a voté pour ! De qui se moque t'on ?

Quelle abjecte posture que celle qui consiste à se renier à ce point en quelques mois seulement juste pour exister sur la scène politique locale. Pour le coup c'est loupé !

Mais devrais-je être à ce point surpris ?

Car je n'oublie pas non plus que c'est droit dans les yeux de ses collègues de la majorité municipale et les miens qu'elle a assuré qu'elle suivrait mon vote d'abstention à la taxe foncière métropolitaine et que les jours suivants, en conseil métropolitain, elle a trahi sa parole et voté pour ! Lorsque la bêtise côtoie la félonie

Votre Maire, Jean-Paul Dalmasso

Précisions à propos de l'incendie de la Plana

Je prends connaissance d'allégations concernant les conditions d'intervention des services de secours, mettant en cause leur efficacité concernant l'incendie de La Plana du 14 mars 2019.

Etant adjoint de permanence, j'ai passé la soirée sur place et ai été destinataire du compte rendu de sortie des secours établi par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. (SDIS).

Très précisément, 22 véhicules se sont rendus sur place dont 18 camions et 74 hommes.

Dans les conclusions du rapport d'intervention des pompiers, aucune remarque concernant une difficulté d'accès n'a été signalée.

Il est fort regrettable que pour de basses finalités politiques, des élus irresponsables puissent mettre en doute l'efficacité des services de protection pour les habitants.

Jean-Paul Audoli

FÊTE PATRONALE 2019

FÊTE EN FAMILLE

Pour les petits et les grands, les sportifs, les gourmands,
les amateurs de one man show et de musique
du 14 au 17 Juin

VENDREDI 14 JUIN À 20H :

Spectacle de Richard CAIRASCHI

offert par le Comité des fêtes

Entrée gratuite sur réservation obligatoire

SAMEDI 15 JUIN : Place de la République

11h : Commémoration au monument aux morts

15h - 19h : Animations « SPORTIVES EN FAMILLE »

19h - 23h : CONCERT :

- École de Musique

- « GROOVE MACHINE »

DIMANCHE 16 JUIN :

10h30 : Messe avec les chœurs
de la Vallée du PAILLON

LUNDI 17 JUIN :

Tournoi Pétanque Clos Sainte Anne

(réservé aux trinitaires et adhérents de clubs)



Rendez-vous sur :

www.ville-de-la-trinite.fr

Ou au :

04-93-04-36-80

Pour plus d'informations

